

LE DISTRICT DRÔME ARDÈCHE DE FOOTBALL

DRÔME ARDÈCHE FOOT

Procès Verbaux





District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°04

REUNION du 13 août 2018

Président : Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

Présents : Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, Denis GLANDU, Stéphan MONTALBANO, Bernard DELORME, André GALLICE.

Adresse mail de la commission : competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

DELEGATIONS :

Réunion plénière des délégués du District le jeudi 30 août à 18h30

Ordre du jour :

- Bilan saison 2017 – 2018
- Organisation saison 2018 – 2019
- Nouvelle modalité financière
- Rappel des missions du délégué
- Rappel sur l'utilisation et le remplissage du rapport des délégués
- Questions diverses.

A L'ATTENTION DES CLUBS :

Pour être pris en compte toute correspondance et toute demande devront être formulées par votre adresse mail officielle. (xxxxxxxx@lrafoot.org).

Calendrier - Modifications - Demande D'accord

Voir l'article 13 :

A condition d'en informer la commission sportives seniors dans les délais prévus, les clubs peuvent changer les heures d'une rencontre, en avancer la date ou en inverser le lieu.

Cependant si une rencontre peut être avancée, en aucun cas elle ne pourra être retardée, sauf par décision de la Commission des Championnats concernées.

Après entente préalable entre les clubs, toutes demandes d'avancement, d'inversion ou de changement d'horaire d'une rencontre doivent obligatoirement être saisies sur Footclubs au plus tard 12 jours avant la date de la rencontre sauf pour la catégorie D6 dont le délai est ramené à 5 jours.

Toutes demandes faites avec d'autres moyens ne seront pas prises en compte.

Toutes demandes d'avancement, d'inversion ou de changement d'horaire d'une rencontre devront obligatoirement respecter la chronologie suivante :

- Entente préalable entre les clubs (par téléphone et confirmation de la réponse par mail)
- Saisie sur Foot clubs par le club demandeur au plus tard 12 jours avant la date de la rencontre sauf pour la catégorie D6 dont le délai est ramené à 5 jours.

Toutes demandes faites avec d'autres moyens ne seront pas prises en compte.

En cas de contestation ou de réclamation, la correspondance échangée entre les deux clubs fera seule, foi, des conventions acceptées. Les réclamations basées sur des conventions purement verbales ne seront pas prises en considération.

Les modifications de calendrier (avancement, inversion ou changement d'horaire d'une rencontre) sans autorisation préalable de la Commission compétente entraîneront pour les clubs fautifs les sanctions suivantes :

- Avancement ou inversion d'une rencontre : match perdu par pénalité (0 pts), et les amendes prévues aux deux clubs,
- Changement d'horaire : amendes prévues aux deux clubs.

En outre, si l'arbitre et un délégué non prévenus de ces modifications se sont déplacés, le club recevant devra acquitter les frais d'arbitrage et de délégations.

COMPOSITION POULES D5

En poule G FC BERZEME 2 remplace l'exempt

D5			
A	B	C	D
FC ANNONAY 3	ENT NORD DROME 2	CHATUZANGE LE GOUBET 2	FC CHABEUIL 3
ROIFFIEUX 2	LAPEYROUSE MORNAY	VALENSOLLES 3	MONTVENDRE 2
FOOT MONT PILAT 3	CHATEAUNEUF DE GAL. 2	BARBIERES BRM 2	FC TURQUOISE
FELINES ST CYR 2	LARNAGE SERVES 2	FC BREN 2	HOSTUN 2
BOULIEU LES ANNONAY 3	FC CHATELET 2	MOURS 3	AS VERCORS
RAMBERT 2	FC BATHERNAY	HOMENETMEN BLV 2	BEAUMONTELEGER 2
US DAVEZIEUX 3	SARRAS 3	MALISSARD 2	PORTUGAIS VALENCE 2
TREFLE FOOT	PEYRINS	AS GENISSIEUX 2	FC DIOIS 2
ST ROMAIN DE SURIEU	VAL D'AY 2	GLUN	PS ROMANS 2
AS DOLON 3	ST BARTHELEMY DE VALS 2	ROMANS SC 2	MONTELIER 2
VILLEVOCANCE 2	PAILHARES		
E	F	G	H
ST JULIEN CHALENCON	LA COUCOURDE	ST RESTITUT	AOC ST REMEZE
AS VALLEE DU DOUX 2	US VALLE JABRON 3	FR ALLAN 2	ST ALBAN GROSPIERRE
AS ALBOUSSIERE 2	BOURDEAUX FCP	MALATAVERNE 2	PORTE HTE CEVENNES 3
RC MAUVES 2	AJ CHABRILLAN	BOURG ST ANDEOL 2	JAUJAC
LE CHEYLARD 2	FC MONTELMAR 3	ROCHEMAURE 2	ANTRAIQUES
CLERIEUX	LA VALDAINE 3	US ST JUST ST MARCEL 2	ES VESSEAUX 2
COLOMBIER ST BARTH 2	BAIX 2	ST GERVAIS SUR ROUBION 2	JS ST PRIVAT 2
DESAIGNES	BEAUFORT GERVANNE	US MEYSSE	BERG HELVIE 3
VERNOUX	DROME PROVENCE 2	RUOMS 3	LES VANS 2
FC HERMITAGE 2	ROUSSAS GRANG.GONT 2	AUBENAS 2	VALS LES BAINS 2
ROCHEPAULE	FC 540 2	ANCONE 3	US LUSSAS
		BERZEME 2	ST DIDIER S/S AUBENAS 2

COURRIERS RECUS

- AL GENISSIEUX : Réponse faite concernant un changement de poule.

D1 ET D2 et planning des rencontres

Responsable:

Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

D3 ET D4 et référent FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

D5

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

D6

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Veillez engager vos équipes au plus tôt, sur Footclubs ou par mail.

Les derniers engagés retardataires, ne pourront être affectés uniquement dans le projet de composition de poules encore incomplètes.

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER :

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

Le tirage de la Coupe Xavier Bouvier a été effectué le 13 août. Vous pouvez le consulter sur le site du District.

- AS COUCOURON : Engagement de 2 équipes séniors en Coupe René Giraud
- Non inscription en Coupe René Giraud de ES ST JEURE D'AY 2, FC MUZOLAIS 3, FC BERZEME 2

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

Réunion plénière le jeudi 6 septembre à 18h30 au District. Présence obligatoire.

Afin de démarrer le championnat dès le 15 septembre, veuillez penser rapidement à vos demandes de licences. Le championnat comptant 26 journées, la commission ne reportera pas de matchs dès les premières journées si l'effectif licencié n'est pas suffisant.

VETERANS :

Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

Réunion plénière et formation FMI le jeudi 20 septembre à 18h30 au District. Présence obligatoire.

FUTSAL :

Responsable :

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

Réunion plénière le jeudi 13 septembre à 18h30 au District. Présence obligatoire.

Pour établir un calendrier satisfaisant pour tous, veuillez penser à vos demandes de licences rapidement. La commission ne reportera pas de matchs dès les premières journées si l'effectif licencié n'est pas suffisant.



Commission des Compétitions Jeunes

PROCÈS-VERBAL N° 04

REUNION DU 10/08/08

Présidente

Roselyne LAULAGNET—Port : 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

INFORMATIONS AUX CLUBS U17, U19

Les clubs qui veulent jouer tous leurs matchs le samedi doivent prévenir par mail toutes les équipes de leur poule dès la parution des calendriers.

Pensez à envoyer le mail en copie à competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les clubs adverses en cas de désaccord doivent prévenir le club demandeur 16 jours avant la date prévue du match. Les matchs auront alors lieu à l'heure officielle soit 10h pour les U 17, 13 h pour les U 19.

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59

Port : 06.78.52.42.59

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Demande de tournoi autorisée

- Peyrins : U7, U9 le 15/09/18

ENTENTES

Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les demandes d'entente doivent être faites avant le début des championnats.

Le premier nommé gère l'entente.

- **U17 :**
ROIFFIEUX – SAINT ALBAN D'AY
- **U15 :**
ROIFFIEUX – SAINT ALBAN D'AY
- **U13 :**
SAINT AGREVE – SAINT MARTIN DE VALAMAS
- **U11 :**
SAIT AGREVE – SAINT MARTIN DE VALAMAS

CATEGORIE U9 et U7

Responsable :

Thomas FUSTIER - Port : 06.60.27.23.81

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U11

Responsable :

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U13

Responsables :

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32

Thomas FUSTIER- Port : 06.60.27.23.81

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

CATEGORIE U17

Responsable :

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Modifications de calendriers

La première journée est programmée le 09/09/18

Toutes les rencontres se dérouleront obligatoirement le dimanche à 10h (Assemblée générale des arbitres le 08/09/18)

Tous les clubs qui souhaitent modifier le jour ou l'horaire de leur rencontre doivent obligatoirement le faire par footclubs.

La validation des demandes doit être faites 12 jours avant la date prévue du match.

CATEGORIE U19

Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N°02

CHAMPIONNAT A 11

La 1 ère journée du championnat aura lieu le dimanche 16 septembre 2018

Date limite d'engagement saison 2018/2019 par le biais de foot club lundi 28 août 2018

Demande d'entente entre LA VALLEE DU JABRON, SAVASSE ET SAUZET

Clubs gestionnaire : LA VALLEE DU JABRON

Accord de la commission

Equipes inscrites au 13 août 2018 :

ALIXAN, BARBIERES, BOULIEU LES ANNONAYS, CHT SUR ISERE, CHAVANNAY, CORNAS, LA CROIX DU FRAYSSE, NORD DROME, FELINES, FMP, LARNAGE, RHONE CRUSSOL, ST ROMAIN DE SURIEU 2, TREFLE, VALLEE DU JABRON, VALLIS AUREA, VERNOUX, VESSEUX

CHAMPIONNAT A 8

La 1 ère journée du championnat aura lieu le dimanche 23 septembre 2018

Date limite d'engagement saison 2018/2019 par le biais de foot club dimanche 28 août 2018

Equipes inscrites au 13 août 2018 :

CLERIEUX, CLONAS 2 VALLONS, NORD DROME 2, EURRE, GENISSIEUX, MONTMIRAL, PORTES HAUTE CEVENNES, RHONE CRUSSOL 2, ROCHEMAURE, SARRAS ST VALLIER, MELAS LE TEIL, ST ROMAIN DE SURIEU 3, VILLEVOCANCE



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 03

COURRIERS DES ARBITRES

- Amara Mohsen: Modifications d'adresse, lu et noté.
- Harrache Abdelkarim : Votre demande sera traité par la commission une réponse vous sera notifiée

COURRIERS DES CLUBS

- VESSEAUX : Demande d'arbitre pour son équipe D5 à domicile, le nécessaire sera fait suivant disponibilités

INFORMATIONS A L'ATTENTION DES ARBITRES

- Les arbitres qui n'ont pas envoyé leur dossier médical doivent **le renvoyer au district de toute urgence, après le 20 août plus aucun dossier sera valider avant le 16 septembre.**
- **Rappel : Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.**
- **Merci de vérifier votre compte personnel les désignations du 1er tour de la coupe de France du 25 et 26 août sont disponibles.**
- Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission Départementale de l'Arbitrage doit être faite sur la boîte mail de la CDA : arbitres@drome-ardeche.fff.fr et **uniquement sur cette adresse et pas l'adresse général du district.**

ASSEMBLEE GENERALE

La commission vous informe que l'assemblée générale des arbitres **seniors et jeune** aura lieu **le samedi 8 septembre 2018** toute la journée, elle aura lieu au complexe sportif de **LA VOULTE**.

Il est instamment rappelé à tous le caractère **OBLIGATOIRE** de votre participation à cette assemblée toute la journée. Dans ces conditions, nous vous prions de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que vous puissiez participer à cette Assemblée Générale de début de saison.

En cas d'absence merci d'envoyer un mail à roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr et arbitres@drome-ardeche.fff.fr et de nous envoyer **un justificatif de votre absences, attention cette saison il sera obligatoire, un mail d'excuse ne suffira pas.**

En cas d'absence de justificatif l'application du règlement sera faite.

- **Convocation arbitre Adultes : 8 H 45**
- **Convocation arbitre Jeune : 9 h 45**

Programme de la journée pour les jeunes et adultes :

Samedi matin :

- test physique Taisa (voir article site internet du district pour connaître le fonctionnement de ce nouveau test)
- Atelier information CA

12h30 Repas

Samedi à partir de 14h15 :

- Assemble générale adultes et jeunes

Fin au environ de 17h00

Questions diverses : Seules les questions posées par écrit et reçues au district avant le lundi 3 septembre 2018 seront traitées lors de l'assemblée générale.

Matériel à prévoir (arbitres adultes et jeunes) : - Nécessaire prise de note - Tenue sportive (Short, chaussettes, maillot, basket obligatoire, bouteille d'eau ou gourde...) - Nécessaire de toilette

Seuls, les arbitres qui auront renouvelé leur licence et qui seront à jour sur le plan médical (examen médical validé) pourront participer au test physique Taisa

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT